



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

TROISIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:
BESTinCLASS SA, Genolier
2. Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:
Richemont International SA, Villars-sur-Glâne
3. Echéance du délai de déclaration des créances: **3 mois après les effets juridiques de la fusion**
4. Adresse pour la déclaration des créances:
Patricia Bertheau, c/o Richemont International SA, Chemin de la Chênaie 50, 1293 Bellevue
5. **Indication:** Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent demander, conformément à l'art. 25 Lfus, à la société reprenante (dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets) de fournir des sûretés pour leurs créances.

Richemont International SA
1752 Villars-sur-Glâne

01724879

